



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SAOR
Syndicat Autoroutes et Ouvrages Routiers

Mme Josiane COSTANTINO
Directrice des Ressources Humaines
Autoroutes du Sud de la France
74 allée de Beauport
CS 90304
84278 VEDENE CEDEX

Lieu, Paris la Défense
Date : 2 janvier 2020

Objet : préavis de grève du 9
janvier 2020

Courrier envoyé en recommandé avec accusé de réception

Madame,

Conformément aux articles L.2511-1, L.2512-2 et suivants du code du travail, nous vous informons que la CFDT dépose un préavis de grève pour la journée du **9 janvier 2020**, en lien avec la journée de mobilisation nationale interprofessionnelle contre le projet de réforme.

Cette grève débutera le jeudi 9 janvier 2020 à 4 heures, et s'achèvera le vendredi 10 janvier 2020 à 6 heures.

Cette action collective concerne tous les salariés de la société Autoroutes du Sud de la France.

Nos revendications sont les suivantes :

- Le retrait de l'âge d'équilibre à 64 ans,
- Davantage de justice sociale dans le futur système de retraite avec :
 - Une réelle reconnaissance de la pénibilité,
 - Un renforcement des dispositifs de retraite progressive,
 - Un minimum de pension pour une carrière complète au-delà de 85% du Smic
- Le remplacement systématique de tous les départs des salariés par l'embauche de CDI

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF, Fabrice BERGERY

Cfdt: TOUTE LA DIFFERENCE
Autoroutes du Sud de la France
Délégué Central CFDT ASF
Fabrice BERGERY
fabrice.bergery@gmail.com
06 15 13 86 36
www.cfdt-asf.fr